



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Communication de la CGT Educ'action

Face aux incohérences du gouvernement et aux pressions hiérarchiques, les personnels doivent s'organiser collectivement

Le Président de la République et le Premier ministre ont annoncé leur volonté d'imposer l'ouverture des écoles à partir du 11 mai, allant ainsi à l'encontre des avis de l'INSERM et du Conseil scientifique qui s'est exprimé le 16 avril, soit trois jours après l'annonce présidentielle.

Considérant que le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles ou les établissements scolaires et que les mesures barrières chez les plus jeunes seront difficiles à appliquer, les autorités sanitaires préconisent la fermeture de ces établissements jusqu'en septembre.

Si nous entendons que les avis scientifiques ne sont pas la seule base des décisions politiques, la CGT Educ'action considère qu'il est indispensable d'appliquer le principe de précaution afin de limiter les risques sanitaires encourus par les élèves et les personnels afin d'éviter une seconde vague.

Si nous comprenons la nécessité de travailler à un déconfinement, la volonté du pouvoir exécutif d'imposer une reprise rapide est une décision hasardeuse et dangereuse. Si malheureusement cette ouverture prématurée des écoles provoquait une résurgence de l'épidémie de Covid 19 dans notre pays, ce gouvernement porterait une lourde responsabilité politique et morale. De plus, nous dénonçons l'existence et le maintien de l'État d'urgence sanitaire qui permettent notamment de restreindre la liberté de circuler, de tenir réunion et qui s'attaquent au droit du travail. Les libertés ne sont pas négociables et encore moins au nom de l'intérêt économique. La CGT Educ'action a bien compris que la décision arbitraire de réouverture a pour unique objectif la relance économique et que les questions sociales ou de décrochage ne sont qu'un prétexte ministériel.

Pour parvenir à cette réouverture, le ministère a produit des protocoles sanitaires et une circulaire pédagogique moins d'une semaine avant le 11 mai. La CGT Educ'action considère que ces consignes s'opposent fortement car comment croire qu'un travail pédagogique puisse se faire correctement dans les conditions sanitaires imposées. C'est leurrer les personnels, les élèves et les familles que de leur faire croire que l'École sera la même que celle d'avant mars. Ce travail dans l'urgence insécurise tout le monde. Il ne permettra ni une réflexion ni un travail de préparation intense ainsi qu'une adaptation des locaux et des modalités d'accueil (restauration, transports, entretien). Notre organisation estime surtout que cette méthode de travail exigée par l'administration isole une nouvelle fois les seuls acteurs de terrain (collectivités, directeur-trices d'école, chef-fes d'établissement) et dédouane les autorités de leurs responsabilités.

La CGT Educ'action considère que les conditions sanitaires et pédagogiques ne seront pas réunies pour une reprise le 11 mai. Elle estime qu'il est nécessaire de laisser du temps pour que les collègues se réunissent et travaillent à l'élaboration des conditions sanitaires, pédagogiques et matérielles, qu'ils-elles jugeront nécessaires à leur retour au travail. Cette action collective est indispensable afin d'éviter l'isolement des personnels qui pourraient subir des pressions

hiérarchiques. La CGT Éduc'action mettra à disposition des collègues tous les outils nécessaires leur permettant de faire valoir collectivement leurs droits (droit d'alerte, droit de retrait, interpellation des CHS et préavis de grève) et elle les accompagnera dans leurs actions et défense.

Au-delà de cette question des conditions de reprise immédiate, la CGT Éduc'action continue de revendiquer des moyens supplémentaires permettant une meilleure rentrée sécurisée 2020 pour les personnels et les élèves. La crise que nous traversons montre combien les Services publics sont indispensables pour l'ensemble de la population et particulièrement les plus précaires. Notre organisation appelle à se mobiliser contre les attaques gouvernementales faites aux droits des salarié-es et qui se concentrent actuellement dans la loi d'Urgence sanitaire. Au-delà de la crise sanitaire, la CGT Éduc'action rappelle que nous avons l'obligation de combattre la crise sociale directement issue de la politique du gouvernement et du patronat. Dès maintenant et en septembre, défendons nos conditions de travail.

Montreuil, le 07 mai 2020